

# GUIDE DE PRÉSENTATION

## MÉMOIRE ET THÈSE en sciences de la santé et en sciences pures et appliquées

Ce document résume les principales exigences de technique de rédaction d'un mémoire ou d'une thèse soumis à l'INRS. Il oriente vers des outils d'aide à la rédaction et rappelle les normes fondamentales d'écriture dans l'usage des grandeurs, unités, symboles, nombres, abréviations, etc.

Le guide est fourni avec un [modèle MS Word](#) contenant les styles requis, un canevas LaTeX et un style bibliographique pour le logiciel *EndNote* (*INRS Sciences et technologies*).

Les mémoires et thèses sont appelés à être diffusés largement. Elles doivent donc exclure tout renseignement personnel concernant les individus (signature, adresse ou numéro de téléphone, etc.).

# CHAPITRE 1

## LE CONTENU DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE CLASSIQUE

À l'INRS, les mémoires et les thèses comportent les parties suivantes :

- des **pages liminaires**;
- une **introduction**;
- un développement sous forme de **chapitres**;
- une **conclusion**;
- des **pages annexes** incluant les sections :
  - bibliographie;
  - annexes.

L'ordre dans lequel se présentent ces sections doit être respecté. **Attention!** Les mémoires ou thèses par articles ont une structure légèrement différente (voir Chapitre 4).

### Les pages liminaires

Les pages liminaires réunissent tous les éléments requis pour décrire succinctement le contenu d'un ouvrage :

SUCCESSION DES PAGES LIMINAIRES	
Obligatoire	De façon facultative
Page titre	
	Dédicace
	Remerciements
	Avant-propos
Résumé	
Abstract	
Sommaire récapitulatif (seulement si rédigé en anglais)	
Table des matières	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
	Liste des sigles et abréviations

### Page titre

La page titre comprend les informations de bases usuelles : auteur et titre, nature du document et objectif visé par sa réalisation, lieu de réalisation, énoncé de propriété intellectuelle, mois et année de dépôt, membres du jury.

Pour des raisons de diffusion dans les divers outils, le titre devrait se limiter à 175 caractères en lettres majuscules, incluant les espaces et la ponctuation.

Les programmes et grades offerts par l'INRS aux centres ETE et IAF s'énoncent comme suit et doivent apparaître comme tels en page titre :

Programme	Grade
Maîtrise en sciences de l'eau	<i>Maître ès Sciences</i> (M.Sc.)
Doctorat en sciences de l'eau	<i>Philosophiæ Doctor</i> (Ph.D.)
Maîtrise en sciences de la terre programme géré conjointement par l'INRS et l'Université Laval	<i>Maître ès Sciences</i> (M.Sc.)
Doctorat en sciences de la terre programme géré conjointement par l'INRS et l'Université Laval	<i>Philosophiæ Doctor</i> (Ph.D.)
Maîtrise en sciences expérimentales de la santé	<i>Maître ès Sciences</i> (M.Sc.)
Maîtrise en microbiologie appliquée	<i>Maître ès Sciences</i> (M.Sc.)
Maîtrise en virologie et immunologie	<i>Maître ès Sciences</i> (M.Sc.)
Doctorat en virologie et immunologie	<i>Philosophiæ Doctor</i> (Ph.D.)
Doctorat en biologie	<i>Philosophiæ Doctor</i> (Ph.D.)

### Résumé et « Abstract »

Un résumé en français et un résumé en anglais ("*Abstract*") sont requis, quelle que soit la langue de rédaction du document.

Le résumé ne doit **jamais** inclure de références, d'équations chimiques et de formules mathématiques complexes.

Le résumé est à simple interligne et ne doit pas dépasser 150 à 200 mots **maximum** dans le cas d'un mémoire, et 350 à 400 mots **maximum** dans le cas d'une thèse. Il convient de faire suivre le résumé par une série de mots clés (maximum 10).

Le résumé anglais sera la traduction du résumé français. Il est soumis aux mêmes devis (longueur, mots clés, etc.).

### **Sommaire récapitulatif (s'il y a lieu)**

Un sommaire récapitulatif est requis dans le cas d'un mémoire ou d'une thèse rédigé en anglais. Le sommaire compte environ vingt (20) pages et ne remplace aucunement le résumé français. Il fait état des points principaux traités dans le document et se montre **beaucoup plus explicite que le résumé** en ce qui concerne les hypothèses de travail, objectifs de recherche, méthodologie et résultats (c.-à-d. tous les éléments attendus d'une thèse). Contrairement au résumé, **on peut ici faire référence à des tableaux ou figures** du texte principal.

### **Table des matières**

Un maximum de trois niveaux de titre est admis. L'utilisation du modèle MS Word permet de la générer automatiquement.

### **Listes des figures et des tableaux**

Chaque liste est distincte et indépendante. L'utilisation du modèle MS Word permet de les générer automatiquement.

## **Les pages annexes**

### **Autres listes**

D'autres listes peuvent être ajoutées au besoin. Par exemple, liste de documents hors texte, d'abréviations, sigles ou symboles, d'annexes, etc.

### **Bibliographie**

Les références doivent être présentées de manière uniforme, complète et intelligible. Consulter le Chapitre 5 pour tous les détails.

### **Annexes**

Les annexes sont placées après la bibliographie. S'il y en a plusieurs, elles sont présentées selon l'ordre de mention dans le texte avec la numérotation Annexe I, Annexe II, Annexe III, etc. Numérotation en chiffres romains majuscules suivi de leur propre titre.

## CHAPITRE 2

### LA MISE EN FORME POUR LE DOCUMENT

Pour tout le <b>document</b>	
Marges	Uniformes et égales à 25 mm tant pour les pages paires qu'impaires, y compris les pages comportant des tableaux ou des figures
Chapitres	Doivent toujours débiter sur une page impaire (c.-à-d. à droite, dans un document papier ouvert)
Paragrapes	Doivent toujours commencer à la première ligne d'une page et éviter qu'il se termine à la première ligne d'une page
Fonte de caractères	Doit être claire et lisible, par exemple : Arial, Calibri, Tahoma ou Verdana. Le modèle Word est en Arial. Le choix initial doit être respecté du début à la fin

La <b>pagination</b> s'effectue comme suit	
Position des numéros de page	En bas, centré, en 10 pt et sans autre ornementation dans les deux cas
Pages liminaires	En chiffres romains minuscules, à partir de la page titre
Page titre	Comptée, mais non numéroté
Introduction et pages suivantes	En chiffres arabes, à partir de 1 jusqu'à la fin du document, y compris les pages annexes, lesquelles sont paginées en continu à la suite du corps du document

### Hiérarchisation des titres et paragraphes

Les **titres** et **sous-titres** sont hiérarchisés avec les tailles et styles de police. La numérotation ne doit pas dépasser trois niveaux numériques. Les titres de niveau 1 sont alignés à gauche, sauf dans les pages liminaires, où ils sont centrés. Tous les titres et sous-titres sont à simple interligne, sans point à la fin. Les mêmes règles s'appliquent dans les annexes.

Le choix initial de police de caractère (Arial, verdana, etc.) doit être conséquent également dans les titres. Le modèle Word est construit en Arial.

## GUIDE DE PRÉSENTATION

No du chapitre et le titre	<b>Arial 14 pt gras, TOUT EN MAJUSCULE</b>	Changement de ligne : majuscule + entrée
Sous-titres	<b>Arial 12 pt gras, 1<sup>re</sup> lettre en majuscule</b>	Interligne simple Espace avant : 18 pt Espace après : 24 pt
Sous-sous-titres	<b>Arial 11 pt gras, retrait de 1,25 cm</b>	Interligne simple Espace avant : 18 pt Espace après : 24 pt

Il faut éviter de placer un sous-titre de niveau 2 ou 3 immédiatement sous un titre de niveau 1 ou 2. Si ce rapprochement est inévitable, il convient d'insérer une ligne de niveau "texte" vide.

Les paragraphes	Marges justifiées Interligne de 1,5 Espaces avant et après de 6 pt Texte en 11 pt, normal
Le résumé, l'abstract, la page titre, la table des matières, la liste des figures, la liste des tableaux et autres	Interligne simple Texte en 11 pt, normal
Les légendes des tableaux et figures	Interligne simple Texte en 10 pt, style gras (voir chapitre sur la présentation des tableaux, figures et équations) Marges justifiées
Les notes de bas de page	Marges justifiées Interligne simple Retrait négatif de première ligne de 0.5 cm, avec tabulation à 0,5 cm Espace après de 6 pt Texte en 9 pt, normal
Les citations longues, de plus de 3 lignes présentées en paragraphe distinct. * les citations courtes sont insérées dans les paragraphes normaux, entre chevrons français (« [...] »)	Marges justifiées Interligne simple Retrait à gauche et à droite de 1 cm Espace avant et après de 6 pt Texte en 11 pt, normal

## CHAPITRE 3

# TABLEAUX, FIGURES ET ÉQUATIONS

### Tableaux

Le titre est ce qui sera mentionné dans la liste des tableaux, et ne doit pas dépasser 60 caractères. La légende est un texte explicatif supplémentaire placée sous le tableau. Les descriptions, explications et renvois à des références peuvent faire partie d'une légende, mais ne font pas partie du titre. Tout ce qui ne fait pas partie du titre (ex. : attribution) doit être inséré en texte sous le tableau.

**Tableau 3.1 : Titre du tableau, placé au-dessus (maximum 60 caractères).**

Titre catégorie	Titre colonne 1 <sup>a</sup>	Titre colonne2	Titre colonne 3
<b>Titre ligne 1</b>			
Sous-titre ligne 1	12	12	12
Sous-titre ligne 2	12	12	12
<b>Titre ligne 2</b>			
Sous-titre ligne 1	12	12	12
Sous-titre ligne 2	12	12	12
<b>Titre ligne 3</b>			
Sous-titre ligne 1	12	12	12
Sous-titre ligne 2	12	12	12

**Une légende peut suivre le tableau, afin qu'un lecteur puisse comprendre le contenu du tableau sans avoir à consulter texte.**

### Mise en forme

Le **titre principal** est précédé d'une numérotation en chiffres arabes d'une numérotation séquentielle d'apparition dans le chapitre (ex. : Tableau 3.1) :

- fonte 10 pt, droit, caractère gras;
- justifié, simple interligne;
- espace avant 12 pt, espace après 12 pt;
- maximum de 60 caractères recommandés.

Les **titres de lignes et de colonnes** (et éventuellement, sous-titres) sont alignés à l'extrémité gauche des lignes et centrés en en-tête des colonnes.



Les **nombres** entiers sont centrés dans les colonnes; les autres sont alignés sur le caractère décimal à l'aide d'une tabulation décimale.

Les **annotations** apparaissent en bas du tableau :

- appel : lettres minuscules en exposant, par ordre alphabétique en partant du haut, de gauche à droite;
- format : caractères de même dimension que ceux du tableau, à interligne simple, sur la largeur du tableau.

L'**orientation** du tableau doit suivre celle du texte. Celui-ci doit être centré.

Dans le cas de **tableaux de grandes dimensions** :

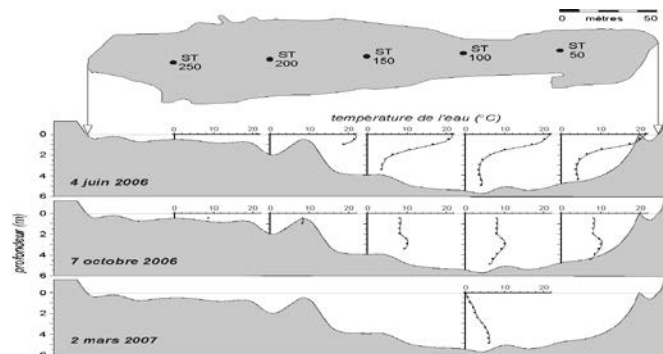
- la taille des caractères et des chiffres peut être abaissée de 1 à 3 pt;
- le tableau peut être découpé en sections sur plusieurs pages;
- le tableau peut être présenté en orientation « paysage », avec une rotation antihoraire de 90°, et non une rotation horaire;
- le tableau peut être présenté en page impaire sur page 11X17;
- les tableaux encore hors-normes sont présentés en annexe.

La reproduction intégrale ou substantielle d'un tableau requiert l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Lorsque le contenu n'est pas entièrement inédit, il convient de faire un renvoi aux sources originales (ex : Reproduit avec l'autorisation de..., Modifié de..., etc.).

## Figures

Une figure (schéma, croquis, carte, photographie, etc.) suit le premier appel et occupe le premier endroit où elle peut être insérée complètement, entre deux paragraphes.

**Figure 4.1 : Profils verticaux de température**



À trois moments de l'année à cinq stations d'une coupe longitudinale à travers la fosse Manitou.

## Mise en forme

Le **titre principal** est précédé d'une numérotation décimale en chiffres arabes d'une numérotation séquentielle d'apparition dans le chapitre (ex. : Figure 4.1).

- fonte 10 pt, droit, gras;
- justifié, simple interligne;
- espacement avant 12 pt, espacement après 12 pt;
- maximum de 60 caractères recommandés.

L'orientation de la figure doit suivre celle du texte; elle est centrée horizontalement dans la zone texte et respecte les marges latérales; une figure devant être présentée en « paysage » subit une rotation antihoraire de 90°, et non une rotation horaire.

- les **grandes figures** peuvent être présentées en page impaire sur page 11X17;
- les figures encore hors-normes sont présentées en annexe;
- il est indispensable d'assurer une **cohérence** de formats entre toutes les figures insérées dans le document : encadrement ou non, quadrillage, symboles, lignes, titres, etc.

La reproduction intégrale ou substantielle d'une figure requiert l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Lorsque le contenu n'est pas entièrement inédit, il convient de faire un renvoi aux sources originales (ex. : reproduit avec l'autorisation de..., modifié de..., etc.)

## Équations

Toutes les équations doivent être numérotées de façon séquentielle en chiffre arabe. La numérotation apparaît auprès de la marge droite du document, entre parenthèses. Les équations tant mathématiques que chimiques suivent la même numérotation.

Les termes de l'équation et les symboles, s'ils ne sont pas expliqués dans le texte, seront présentés dans une légende sous l'équation. Par exemple :

$$A = A_0 e^{-\lambda t} \quad (1)$$

$$\text{D'où} \quad t = \frac{1}{\lambda} \ln \left( \frac{A_0}{A} \right) \quad (2)$$

- où
- A est l'activité de l'isotope radioactif en profondeur ( $z = x$  cm) dans un sédiment
  - $A_0$  est l'activité de l'isotope radioactif en surface ( $z = 0$ )
  - $\lambda$  est la constante de désintégration radioactive de l'isotope
  - t est l'âge (an) du sédiment en profondeur ( $z = x$  cm)

## CHAPITRE 4

### LE MÉMOIRE OU LA THÈSE PAR ARTICLES

Le mémoire ou la thèse par articles soumis à l'INRS comporte les parties suivantes :

- les pages liminaires réunissent tous les éléments requis pour décrire succinctement le contenu d'un ouvrage;

SUCCESSION DES PAGES LIMINAIRES	
Obligatoire	De façon facultative
Page titre	
Résumé	
Abstract (si document en anglais)	
	Sommaire récapitulatif (si document en anglais)
	Avant-propos
	Remerciements
Table des matières	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des sigles et abréviations	

- une **première partie** faisant la synthèse de la démarche et des résultats, justifiant et liant les articles présentés, suivi de la bibliographie de cette partie;
- une **deuxième partie** constituée des articles suivis de leur bibliographie respective;
- une **troisième partie** constituée des pages annexes.

La **première partie** est de l'ordre d'une vingtaine de pages dans le cas d'un mémoire et d'une cinquantaine dans le cas d'une thèse.

Chacune des sections et chacun des articles a un statut de chapitre.

Les **articles** mêmes sont introduits avec une page contenant les renseignements suivants :

- titre de l'article, qui fait office de titre de chapitre. On ajoute sa traduction en français si le mémoire ou la thèse est en français;
- nom des auteurs et affiliation professionnelle;
- titre de la revue ou de l'ouvrage où l'article a été soumis, accepté ou publié, accompagné de la date de soumission, acceptation ou publication;
- quelques paragraphes détaillant la nature de la contribution de l'étudiant dans chacun des articles, de même que celles des coauteurs;
- résumé en français (si l'article est en anglais et que le mémoire ou la thèse en français) et abstract en anglais.

### Mise en forme de l'article

Chaque article est présenté sous forme manuscrite, avec un **texte identique à celui qui a été soumis pour publication**<sup>1</sup>, mais avec une mise en forme reprenant celle du mémoire ou de la thèse :

- la pagination suit celle de l'ensemble du mémoire ou de la thèse;
- les tableaux et figures sont insérés à la position qu'ils occuperaient dans une version conventionnelle, plutôt qu'à la fin afin de rendre la lecture plus fluide;
- les références bibliographiques sont insérées à la fin de chaque chapitre (synthèse, articles, etc.) de façon cohérente du début à la fin du document. Dans ce cas, le formatage de chaque chapitre correspond à la mise en forme requise pour la revue en cause.

**Attention!** Dans ce deuxième cas, la reprise en fin de document d'une bibliographie intégrale relève du choix de l'étudiant et de son responsable.

Pour des raisons légales, on ne peut **jamais, sous aucun prétexte, insérer dans le mémoire ou la thèse la version PDF définitive de l'éditeur (le « reprint ») d'un article publié.**

**Attention!** Les articles ayant été acceptés ou publiés chez certains éditeurs ne permettant pas leur diffusion sur internet seront retirés lors du versement de la thèse dans le dépôt institutionnel (Espace INRS) et seront remplacés par une simple référence bibliographique incluant un lien DOI vers l'article menant au site de l'éditeur.

---

<sup>1</sup> Attention! Chaque programme a ses particularités en ce qui concerne ce qui est acceptable ou pas concernant les articles (nombre, statut, etc.).

## CHAPITRE 5

---

### STYLE BIBLIOGRAPHIQUE

L'INRS propose un format bibliographique spécifique pour les sciences de la nature ainsi qu'un gabarit pour le logiciel EndNote qui y correspond. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, il faut néanmoins s'assurer de la cohérence et de l'uniformité du début à la fin.

Sauf pour les thèses par articles dans certaines conditions décrites plus haut, seules les références de type (auteur, date) sont admises dans un mémoire ou une thèse.

#### Les références dans le texte

La référence dans le texte comprend le **nom de famille du premier auteur** et **l'année de publication**.

##### Référence à un document écrit par un seul auteur

Exemples :

Le modèle mécaniciste d'Adam Smith n'est pas exempt de critiques, en particulier en ce qui concerne le rôle joué par l'intérêt (Godbout, 2007).

Après l'exposé du modèle mécaniciste d'Adam Smith, de ses apports et de ses insuffisances, Godbout (2007) fait une analyse critique approfondie de tous les modèles fondés sur l'intérêt.

Le modèle mécaniciste d'Adam Smith n'est pas exempt de critiques, en particulier en ce qui concerne le rôle joué par l'intérêt (Godbout, 2007, cité dans Jones, 2010).

##### Référence à un document écrit par deux auteurs et plus

Seul le premier auteur est nommé, suivi de *et al.* :

(Ouarda et al. 2008)

### Référence à plusieurs documents du ou des mêmes auteurs parus la même année

Chacun des titres de la liste est différencié par l'ajout d'une lettre minuscule, dans l'ordre a, b, c..., d'où les références abrégées dans la forme suivante :

(Corriveau, 2007a, Corriveau 2007b)

(Corriveau et al., 2007c)

### Présence de plusieurs références au même endroit dans le texte

Exemple :

(Apparicio, 2006; Tétreault, 2010)

### Référence à un document avec date de publication manquante

La date est remplacée par « s.d. » (sans date) :

(Lévesque, s.d.)

Si la date peut être déduite, on l'écrit entre crochets :

(Helly, [2006])

**Attention!** Les communications personnelles (lettres, courriels, etc.) ne sont pas recommandées dans une bibliographie, car elles ne font pas référence à des documents consultables par le lecteur.

## La bibliographie

Les références apparaissent dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> - ordre alphabétique du nom du premier auteur;
- 2<sup>e</sup> - date de publication, en ordre décroissant;
- 3<sup>e</sup> - ordre alphabétique du titre (sans tenir compte de l'article initial).

Si la liste contient plus d'un ouvrage du même auteur, on utilise toujours la même forme du nom, de préférence la plus complète, si la présentation varie d'un document à l'autre.

## GUIDE DE PRÉSENTATION

Une virgule sépare le nom du premier et du second auteur. Une perluète « & » sépare le nom des deux derniers auteurs :

Franco A, Costoya MA & Roca E (2007) Estimating risk during showering exposure to VOCs of workers in a metal-degreasing facility. *J Toxicol Environ Health A* 70(7): 627-637.

Todaro JL (2008) The truth is out there: Is that my garbage can? *Lib. Admin. Manage.* 22(1) : 47-48

Institut national de la recherche scientifique (2005). *Colloque international jeunes et dynamiques territoriales*. INRS Observatoire Jeunes et société, Québec. DVD, 11 h 30 min.

US EPA (2013) *Projected Emission Reductions Overstated and Buy American Requirements Not Met Under EPA Award to the Tennessee Department of Transportation*, Report No. 13-R-0321. US Environmental Protection Agency, Washington, DC. 82 p

On ajoute Anonyme quand il n'y a aucun auteur-personne et que le document ne peut être attribué à une organisation auteure :

Anonyme (2009) California Water War. *The Economist* 393(8652):34-36.

Dans un ouvrage collectif, comme il n'y a pas d'auteur spécifique, on met le nom des éditeurs intellectuels suivi de « Éd. » (ou « Éds » s'ils sont plusieurs) :

Soutter M, Mermoud A & Musy A (Éds.) (2007) *Ingénierie des eaux et du sol : Processus et aménagements*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 294 p.

S'il y a un ou des auteurs d'un chapitre, les noms des éditeurs intellectuels, suivi(s) de « Éds. », viennent après le titre du livre :

Bertrand-Krajewski JL, Fletcher TD & Mitchell VG (2007) Spatial and temporal scale considerations. Fletcher TD & Deletic A (Éds.) *Data requirements for integrated urban water management*, (Urban Water Series - UNESCO-IHP: 1), CRC Press, Boca Raton, pp 45-64.

## GUIDE DE PRÉSENTATION

Seul le premier mot du titre d'un article ou d'un chapitre de livre prend une majuscule initiale. Cependant, pour les titres en anglais, tous les mots « majeurs » (noms, adjectifs, verbes, etc.) du nom des revues et titre d'un livre s'écrivent avec une majuscule :

Chiu WA, Caldwell JC, Keshava N & Scott CS (2006) Key scientific issues in the health risk assessment of trichloroethylene. *Environ. Health Perspect.* 114(9):1445-1449.

Le numéro ou la description de l'édition sont abrégés dans la langue du document (2<sup>e</sup> éd., etc.) et placés après le titre :

Esping-Andersen G (2007) *Les trois mondes de l'État-providence : essai sur le capitalisme moderne*. 2e éd. Presses universitaires de France, Paris, 310 p.

Le lieu d'édition est l'endroit où se trouvent les bureaux principaux de la maison d'édition.

Ouellette FR, Joyal R & Hurtubise R (Édit.) (2005) *Familles en mouvance : Quels enjeux éthiques?* Presses de l'Université Laval, Québec. 399 p.

Les URL de sites web peuvent devenir rapidement invalides. Il est donc indispensable de faire suivre l'URL par la date de consultation du site :

Université Laval (2013) *Vers un campus carboneutre*. Université Laval, Québec  
<http://www2.ulaval.ca/developpement-durable/vers-un-campus-carboneutre.html> (Consulté le 26 mars 2014).

Les URL très longues peuvent être remplacées par des adresses plus simples et plus lisibles à l'aide d'outils de compression disponibles sur le web (ex. tinyurl.com, bit.ly, goo.gl) :

Université Laval (2013) *Vers un campus carboneutre*. Université Laval, Québec.  
<http://goo.gl/FuFQJj> (Consulté le 26 mars 2014).



# ANNEXE I

## LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS

Les mesures doivent en tout temps être données en Système international (SI). Les unités du système impérial sont à proscrire complètement.

### Système international : grandeurs et unités

Tableau 0.1. Unités de base du SI (n = 7). Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).

GRANDEURS DE BASE		UNITÉS SI DE BASE	
Nom	Symboles	Nom	Symboles
Longueur	$l, x, r, \dots$	Mètre	m
Masse	$m$	Kilogramme	kg
Temps	$t$	Seconde	s
Courant électrique	$I, i$	Ampère	A
Température thermodynamique	$T$	Kelvin	K
Quantité de matière	$n$	Mole	mol
Intensité lumineuse	$I_v$	Candela	cd

Tableau 0.2. Exemples d'unités SI dérivées cohérentes exprimées à partir des unités de base (n = illimité). Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).

GRANDEURS DÉRIVÉES		UNITÉS SI DÉRIVÉES COHÉRENTES	
Noms	Symboles	Noms	Symboles
Volume	$V$	Mètre cube	$m^3$
Superficie	$A$	Mètre carré	$m^2$
Vitesse	$v$	Mètre par seconde	m/s
Accélération	$a$	Mètre par seconde carrée	$m/s^2$
Nombre d'ondes	$\sigma, \nu$	Mètre à la moins un	$m^{-1}$
Masse volumique	$\rho$	Kilogramme par mètre cube	$kg/m^3$
Masse surfacique	$\rho_A$	Kilogramme par mètre carré	$kg/m^2$
Volume massique	$v$	Mètre cube par kilogramme	$m^3/kg$
Densité de courant	$j$	Ampère par mètre carré	$A/m^2$
Champ magnétique	$H$	Ampère par mètre	A/m
Concentration <sup>(a)</sup>	$c$	Mole par mètre cube	$mol/m^3$
Concentration massique	$\rho, \gamma$	Kilogramme par mètre cube	$kg/m^3$
Luminance lumineuse	$L_v$	Candela par mètre carré	$cd/m^2$
Indice de réfraction <sup>(b)</sup>	$n$	Un	1
Perméabilité relative <sup>(b)</sup>	$\mu_r$	Un	1

<sup>(a)</sup> *Sensu stricto* : concentration de quantité de matière; dans le domaine de la chimie clinique, concentration de matière.

## GUIDE DE PRÉSENTATION

<sup>(b)</sup> Grandeurs sans dimension, ou grandeurs de dimension un. Le symbole « 1 » n'est généralement pas mentionné lorsque l'on précise la valeur des grandeurs sans dimension.

**Tableau 0.3. Unités SI dérivées cohérentes ayant des noms spéciaux et des symboles particuliers (n = 22). Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).**

GRANDEURS DÉRIVÉES	UNITÉS SI DÉRIVÉES COHÉRENTES <sup>(a)</sup>			
	Noms	Noms spéciaux	Symboles particuliers	Expression avec unités SI dérivées
Angle plan	radian <sup>(b)</sup>	rad	1 <sup>(b)</sup>	m/m
Angle solide	stéradian <sup>(b)</sup>	sr <sup>(c)</sup>	1 <sup>(b)</sup>	m <sup>2</sup> /m <sup>2</sup>
Fréquence	hertz <sup>(d)</sup>	Hz		s <sup>-1</sup>
Force	newton	N		m kg s <sup>-2</sup>
Pression, contrainte	pascal	Pa	N/m <sup>2</sup>	m <sup>-1</sup> kg s <sup>-2</sup>
Énergie, travail, quantité de chaleur	joule	J	N m	m <sup>2</sup> kg s <sup>-2</sup>
Puissance, flux énergétique	watt	W	J/s	m <sup>2</sup> kg s <sup>-3</sup>
Charge électrique, quantité d'électricité	coulomb	C		s A
Différence de potentiel électrique, force électromotrice	volt	V	W/A	m <sup>2</sup> kg s <sup>-3</sup> A <sup>-1</sup>
Capacité électrique	farad	F	C/V	m <sup>-2</sup> kg <sup>-1</sup> s <sup>4</sup> A <sup>2</sup>
Résistance électrique	ohm	Ω	V/A	m <sup>2</sup> kg s <sup>-3</sup> A <sup>-2</sup>
Conductance électrique	siemens	S	A/V	m <sup>-2</sup> kg <sup>-1</sup> s <sup>3</sup> A <sup>2</sup>
Flux d'induction magnétique	weber	Wb	V s	m <sup>2</sup> kg s <sup>-2</sup> A <sup>-1</sup>
Induction magnétique	tesla	T	Wb/m <sup>2</sup>	kg s <sup>-2</sup> A <sup>-1</sup>
Inductance	henry	H	Wb/A	m <sup>2</sup> kg s <sup>-2</sup> A <sup>-2</sup>
Température Celsius	degré Celsius <sup>(e)</sup>	°C		K
Flux lumineux	lumen	lm	cd sr <sup>(c)</sup>	cd
Éclairement lumineux	lux	lx	lm/m <sup>2</sup>	m <sup>-2</sup> cd
Activité d'un radionucléide <sup>(f)</sup>	becquerel <sup>(d)</sup>	Bq		s <sup>-1</sup>
Dose absorbée, énergie massique, (communiquée), kerma	gray	Gy	J/kg	m <sup>2</sup> s <sup>-2</sup>
Équivalent de dose (ambient, directionnel, individuel)	sievert <sup>(g)</sup>	Sv	J/kg	m <sup>2</sup> s <sup>-2</sup>
Activité catalytique	katal	kat		s <sup>-1</sup> mol

<sup>(a)</sup> Les préfixes SI peuvent être utilisés avec n'importe quel nom spécial et symbole particulier, mais dans ce cas l'unité qui en résulte n'est plus une unité cohérente.

<sup>(b)</sup> Le radian et le stéradian sont des noms spéciaux pour le nombre un, qui peuvent être utilisés pour donner des informations sur la grandeur concernée. En pratique, les symboles rad et sr sont utilisés lorsque c'est utile, et le symbole pour l'unité dérivée « un » n'est généralement pas mentionné lorsque l'on donne les valeurs des grandeurs sans dimension.

## GUIDE DE PRÉSENTATION

(c) En photométrie, on maintient généralement le nom et le symbole du stéradian, sr, dans l'expression des unités.

(d) Le hertz est uniquement utilisé pour les phénomènes périodiques, et le becquerel pour les processus aléatoires liés à la mesure de l'activité d'un radionucléide.

(e) Le degré Celsius est le nom spécial du kelvin utilisé pour exprimer les températures Celsius. Le degré Celsius et le kelvin ont la même taille, ainsi la valeur numérique d'une différence de température ou d'un intervalle de température est identique quand elle est exprimée en degrés Celsius ou en kelvins.

(f) L'activité d'un radionucléide est parfois appelée de manière incorrecte radioactivité.

**Tableau 0.4. Exemples d'unités SI dérivées cohérentes dont le nom et le symbole comprennent des unités SI dérivées cohérentes ayant des noms spéciaux et des symboles particuliers. Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).**

GRANDEURS DÉRIVÉES	UNITÉS SI DÉRIVÉES COHÉRENTES <sup>(a)</sup>			
	Noms	Noms spéciaux	Symboles particuliers	Expression avec unités SI de base
Viscosité dynamique	pascal seconde		Pa s	$m^{-1} kg s^{-1}$
Moment d'une force	newton mètre		N m	$m^2 kg s^{-2}$
Tension superficielle	newton par mètre		N/m	$kg s^{-2}$
Vitesse angulaire	radian par seconde		rad/s	$m m^{-1} s^{-1} = s^{-1}$
Accélération angulaire	radian par sec. carrée		rad/s <sup>2</sup>	$m m^{-1} s^{-2} = s^{-2}$
Flux thermique surfacique, éclairage énergétique	watt par mètre carré		W/m <sup>2</sup>	$kg s^{-3}$
Capacité thermique, entropie	joule par kelvin		J/K	$m^2 kg s^{-2} K^{-1}$
Capacité thermique massique, entropie massique	joule par kilogramme kelvin		J/(kg K)	$m^2 s^{-2} K^{-1}$
Énergie massique	joule par kilogramme		J/kg	$m^2 s^{-2}$
Conductivité thermique	watt par mètre kelvin		W/(m K)	$m kg s^{-3} K^{-1}$
Énergie volumique	joule par mètre cube		J/m <sup>3</sup>	$m^{-1} kg s^{-2}$
Champ électrique	volt par mètre		V/m	$m kg s^{-3} A^{-1}$
Charge électrique volumique	coulomb par mètre cube		C/m <sup>3</sup>	$m^{-3} s A$
Charge électrique surfacique	coulomb par mètre carré		C/m <sup>2</sup>	$m^{-2} s A$
Induction électrique, déplacement électrique	coulomb par mètre carré		C/m <sup>2</sup>	$m^{-2} s A$
Permittivité	farad par mètre		F/m	$m^{-3} kg^{-1} s^4 A^2$
Perméabilité	henry par mètre		H/m	$m kg s^{-2} A^{-2}$
Énergie molaire	joule par mole		J/mol	$m^2 kg s^{-2} mol^{-1}$
Entropie molaire, capacité thermique molaire	joule par mole kelvin		J/(mol K)	$m^2 kg s^{-2} K^{-1} mol^{-1}$
Exposition (rayons x et γ)	coulomb par kilogramme		C/kg	$kg^{-1} s A$
Débit de dose absorbée	gray par seconde		Gy/s	$m^2 s^{-3}$
Intensité énergétique	watt par stéradian		W/sr	$m^2 kg s^{-3}$
Luminance énergétique	watt par mètre carré stéradian		W/(m <sup>2</sup> sr)	$kg s^{-3}$
Concentration de l'activité catalytique	katal par mètre cube		kat/m <sup>3</sup>	$m^{-3} s^{-1} mol$

Tableau 0.5. Préfixes SI. Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).

Facteur	Nom	Symbole
$10^1$	déca	da
$10^2$	hecto	h
$10^3$	kilo	k
$10^6$	méga	M
$10^9$	giga	G
$10^{12}$	téra	T
$10^{15}$	péta	P
$10^{18}$	exa	E
$10^{21}$	zetta	Z
$10^{24}$	yotta	Y

Facteur	Nom	Symbole
$10^{-1}$	déci	d
$10^{-2}$	centi	c
$10^{-3}$	milli	m
$10^{-6}$	micro	$\mu$
$10^{-9}$	nano	n
$10^{-12}$	pico	p
$10^{-15}$	femto	f
$10^{-18}$	atto	a
$10^{-21}$	zepto	z
$10^{-24}$	yocto	y

## SI et unités non métriques

Les unités hors SI comprennent des unités à usage accepté, des unités à usage restreint, des unités à proscrire.

Les **unités admissibles sans restriction** correspondent à deux types :

- les premières comprennent les **unités traditionnelles**, implantées dans la vie quotidienne au point qu'il est concevable que leur utilisation puisse se poursuivre indéfiniment; ce sont les unités de temps, d'angle plan, de superficie, etc. (tableau 6);
- les secondes sont des **unités liées à des constantes fondamentales**; par exemple, l'électron a une charge, mais une charge de valeur très précise, qui doit être déterminée de manière expérimentale; c'est le cas d'unités comme l'électronvolt, le dalton, etc. (tableau 7).

Les **unités à usage restreint** sont également groupées en deux types :

- dans le premier cas, il s'agit de **systèmes d'unités développés dans certains domaines spécifiques**, plutôt que d'unités : unités dites « naturelles » en physique des hautes énergies et des particules, unités dites « atomiques » en physique atomique et chimie quantique (tableau 7); comme leur usage avec les unités du SI n'est pas officiellement approuvé, *le résultat final d'une mesure ou d'un calcul doit toujours être exprimé dans l'unité SI correspondante*;
- dans le second cas, il s'agit d'**unités satisfaisant des besoins strictement commerciaux, légaux ou scientifiques particuliers** : mille marin et nœud, en aviation et navigation; pression en millimètre de mercure, dans le secteur de la santé (tableau 8); le système CGS (centimètre, gramme, seconde) a encore ses adeptes, mais avec des unités de base différentes de celles du SI (tableau 9); ceux qui utilisent ces unités doivent toujours mentionner leur définition en unités SI.

Les **unités à proscrire** forment un groupe dont le contenu n'est pas explicitement énuméré :

- il s'agit d'unités n'ayant aucune raison d'être dans les travaux scientifiques et techniques modernes; elles incluent des unités du système impérial et même des unités métriques, mais dont la formulation est impropre dans le SI (ex. : micron, plutôt que micromètre).

**Tableau 0.6. Unités en dehors du SI dont l'usage est accepté avec le SI. Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).**

Grandeur	Nom de l'unité	Symbole	Valeur en unités SI
Temps	Minute	min	1 min = 60 s
	Heure	h	1 h = 60 min = 3600 s
	Jour	d	1 d = 24 h = 86 400 s
Angle plan	Degré	°	1° = (π/180) rad
	Minute	'	1' = (1/60)° = (π/ 10 800) rad
	Seconde	"	1" = (1/60)' = (π/ 648 000) rad
Superficie	Hectare	ha	1 ha = 1 hm <sup>2</sup> = 10 <sup>4</sup> m <sup>2</sup>
Volume	Litre	L ou l	1 L = 1 l = 1 dm <sup>3</sup> = 10 <sup>3</sup> cm <sup>3</sup>
Masse	Tonne	t	1 t = 10 <sup>3</sup> kg

**Tableau 0.7. Unités en dehors du SI avec unités SI obtenues expérimentalement. Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).**

Grandeur	Unité en usage SI	Symbole	Valeur en unités SI
Énergie	électronvolt	eV	1 eV = 1.602 176 53 × 10 <sup>-19</sup> J
Masse	dalton	Da	1 Da = 1.660 538 86 × 10 <sup>-27</sup> kg
	u. de m. atom. unifiée	u	1 u = 1 Da
Longueur	u. astronomique	ua	1 ua = 1.495 978 706 91 × 10 <sup>11</sup> m

Unité naturelle...			
Vitesse	...de vitesse	$c_0$	299 792 458 m/s <i>(vitesse de la lumière dans le vide)</i>
Action	...d'action	$\hbar$	1.054 571 68 × 10 <sup>-34</sup> J s <i>(constante de Planck réduite)</i>
Masse	...de masse	$m_e$	9.109 3826 × 10 <sup>-31</sup> kg <i>(masse de l'électron)</i>
Temps	...de temps	$\hbar/m_e c_0^2$	1.288 088 6677 × 10 <sup>-21</sup> s

Unité atomique...			
Charge	...de charge	$e$	1.602 176 53 × 10 <sup>-19</sup> C <i>(charge électrique élémentaire)</i>
Masse	...de masse	$m_e$	9.109 3826 × 10 <sup>-31</sup> kg <i>(masse de l'électron)</i>
Action	...d'action	$\hbar$	1.054 571 68 × 10 <sup>-34</sup> J s <i>(constante de Planck réduite)</i>
Longueur	...de longueur, bohr	$a_0$	0.529 177 2108 × 10 <sup>-10</sup> m <i>(rayon de Bohr)</i>
Énergie	...d'énergie, hartree	$E_h$	4.359 744 17 × 10 <sup>-18</sup> J <i>(énergie de Hartree)</i>
Temps	...de temps	$\hbar/E_h$	2.418 884 326 505 × 10 <sup>-17</sup> s

## GUIDE DE PRÉSENTATION

Tableau 0.8. Autres unités en dehors du SI, satisfaisant des besoins spéciaux (surtout légaux et commerciaux). Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).

Grandeur	Nom de l'unité	Symbole	Valeur en unités SI
Pression	Bar	bar	1 bar = 0.1 MPa = 100 kPa
	Millimètre de mercure	mmHg	1 mmHg = 133.322 Pa
Longueur	Ångström	Å	1 Å = 0.1 nm = 100 pm = $10^{-10}$ m
Distance	Mille marin	M	1 M = 1852 m
Superficie	Barn	b	1 b = 100 fm <sup>2</sup> = $(10^{-12} \text{ cm})^2$
Vitesse	Nœud	kn	1 kn = (1852/3600) m/s
Logarithme d'un rapport	Néper	Np	
	Bel	B	
	Décibel	dB	

Tableau 0.9. Unités en dehors du SI associées aux unités CGS et CGS de Gauss; leur utilisation requiert leur définition en unités SI. Modifié de la brochure de l'Organisation intergouvernementale de la Convention du Mètre (2006).

Grandeur	Nom de l'unité	Symbole	Valeur en unités SI
Énergie	Erg	erg	1 erg = $10^{-7}$ J
Force	Dyne	dyn	1 dyn = $10^{-5}$ N
Viscosité dynamique	Poise	P	1 P = 1 dyn s cm <sup>-2</sup> = 0.1 Pa s
Viscosité cinématique	Stokes	St	1 St = 1 cm <sup>2</sup> s <sup>-1</sup> = $10^{-4}$ m <sup>2</sup> s <sup>-1</sup>
Luminance lumineuse	Stilb	sb	1 sb = 1 cd cm <sup>-2</sup> = $10^4$ cd m <sup>-2</sup>
Éclairement lumineux	Phot	ph	1 ph = 1 cd sr cm <sup>-2</sup> = $10^4$ lx
Accélération	Gal	Gal	1 Gal = 1 cm s <sup>-2</sup> = $10^{-2}$ m s <sup>-2</sup>
Flux magnétique	Maxwell	Mx	1 Mx = 1 G cm <sup>2</sup> = $10^{-8}$ Wb
Induction magnétique	Gauss	G	1 G = 1 Mx/cm <sup>2</sup> = $10^{-4}$ T
Champ magnétique	Oersted	Oe	1 Oe $\hat{=}$ $(10^3/4\pi)$ A m <sup>-1</sup>

## ANNEXE II

### CONVENTIONS D'ÉCRITURE

#### Styles d'emphase

Le **style italique** sert à :

- la mise en valeur de mots en langue étrangère;
- l'accent sur certains éléments bibliographiques;
- l'écriture des grandeurs, valeurs, unités et symboles selon les conventions en vigueur.

Le **style gras** est utile dans des textes où le lecteur est appelé à rechercher des informations précises. Le soulignement est à bannir en autant que possible.

#### Chiffres, nombres et symboles

Les valeurs numériques sont exprimées dans le respect des conventions du système international d'unités (SI). Un aperçu des conventions admises est donné en Annexe II. En cas de divergence, la seule exigence est de rester cohérent et uniforme dans l'ensemble du document.

NOTATION DES GRANDEURS, UNITÉS ET SYMBOLES		
Conventions applicables	Exemples	Exemples inacceptables
<b>Pour les grandeurs</b>		
Symboles en général d'une seule lettre en italique	$x, t$ (distance, temps)	$x, t$
Informations complémentaires en indice, en exposant ou entre parenthèses	$x_0, t_{max}$	
<b>Pour les unités</b>		
Noms sans majuscule, même quand hérités de noms propres	pascal	Pascal
Symboles en romain (droit)	m, s (mètre, seconde)	$m, s$
1 <sup>re</sup> lettre de symbole en majuscule lorsque dérivé d'un nom propre	Pa $\Omega$ (omega, pour ohm)	Pa $\omega$
Pas de mélange de noms et de symboles	newton par kilogramme	newton par kg
Pas d'abréviations en place des	s, min, cm <sup>3</sup> , m/s	sec, mn, cc, mps

NOTATION DES GRANDEURS, UNITÉS ET SYMBOLES		
Conventions applicables	Exemples	Exemples inacceptables
symboles		
Pas de point, sauf en bout de phrase	cm	cm.
Symboles invariables	9 cm	9 cms
Toujours précédées d'une espace insécable	30 cm 30,2 °C 30.2 °C	30cm 30,2°C 30,2° C
<b>Exceptions</b>		
Unités sexagésimales d'angle	40° 16' 25"	40 ° 16 ' 25 "
Degrés d'alcool	90°	90 °
Symbole du litre, au choix « l » ou « L »	1 L = 1 000 ml 1 l = 1 000 ml	

NOTATION DES MULTIPLICATIONS ET DIVISIONS		
Conventions applicables	Exemples	Exemples inacceptables
<b>Avec les symboles de grandeurs</b>		
Multiplication marquée par espace ou non, signe « · » ou signe « x »	$ab, a b, a \cdot b, a \times b$	
Division marquée par barre oblique, ligne horizontale, exposant négatif	$a/b, , a b^{-1}$	
<b>Avec les symboles d'unités</b>		
Multiplication marquée par espace, signe « · »	m s ou m·s	ms (milliseconde)
Division marquée par barre oblique, ligne horizontale, exposant négatif, <i>mais jamais plus d'une barre oblique (sous peine d'ambiguïté)</i>	$m/s, , m \cdot s^{-1}$ $\text{Å}/(m \text{ s}) \text{ ou } \text{Å} \cdot m^{-1} \cdot s^{-1}$ $\text{Å}/(m/s) \text{ ou } \text{Å} \cdot s \cdot m^{-1}$	$A/m/s$ $A/m/s$
<b>Avec les valeurs de grandeurs et les nombres</b>		
Comme avec les symboles d'unités, mais pas de signe « · »	$(53 \text{ m/s}) \times 10,2 \text{ s}$ $(53 \text{ m/s})(10,2 \text{ s})$ $25 \times 60.5$	$(53 \text{ m/s}) \cdot 10,2 \text{ s}$ $(53 \text{ m/s}) \cdot (10,2 \text{ s})$ $25 \cdot 60.5$

NOTATION DES PRÉFIXES DES UNITÉS MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES		
Conventions applicables	Exemples	Exemples inacceptables
En caractères romains (droit) et minuscules préfixes accolés sans espace ni tiret avec un seul préfixe	milli milliseconde nanomètre $10^{-6} \text{ kg} = 1 \text{ mg}$	<i>milli</i> milli-seconde millimicromètre $1 \mu\text{kg}$ (microkilogramme)
Symbole en majuscule pour les multiples sauf pour da (déca), h (hecto) et k (kilo)	G (giga) kg	g Kg
Symbole en minuscule pour les sous-multiples	p (pico)	P



NOTATION DES VALEURS		
Conventions applicables	Exemples	Exemples inacceptables
Point ou virgule précédé d'un zéro, entre -1 et +1	-0.234 ou -0,234	ni -.234 ni -,234
Séparation en tranches de 3 chiffres optionnelle, mais par espace seulement	43279.16829 ou 43 279.168 29	43,279.168,29

Tous les nombres et unités qui commencent une phrase s'écrivent au long (dix, et non pas 10). Ailleurs dans le texte, seuls les nombres supérieurs à dix (10) s'écrivent en chiffres arabes. Les autres s'écrivent au long, sauf :

- s'ils font partie d'une série ou d'une énumération (ex. : page 8; tableaux 2, 7, 9);
- s'ils sont suivis d'un symbole ou d'une abréviation de quantité (ex. : 8 %; 3 cm).

L'écriture des nombres supérieurs se fait dans la langue de rédaction du document (ex. : thèse en anglais => noms anglo-saxons, ou mémoire en français => noms français) :

Noms anglo-saxons	Noms français
million	million
billion	milliard
trillion	billion
quadrillion	billiard
quintillion	trillion

## Espaces sécables ou insécables

Ci-dessous, « ° » représente une espace insécable et « x » un caractère alphanumérique.

Parenthèse et guillemets	
aucune espace intérieure espace ordinaire extérieure	(xx) [xx] {xx} "xx"
espace insécable intérieure espace ordinaire extérieure	«°xx°»

Signes de ponctuation et signes typographiques <sup>2</sup>		
Apostrophe, barre oblique, trait d'union	aucune espace, ni avant, ni après	' / -
Point, virgule, points de suspension, exposant, point-virgule, points d'exclamation et d'interrogation	aucune espace avant espace ordinaire après	xx. xx, xx... xx* ! ? ;
Deux-points	espace insécable avant espace ordinaire après	°:
Tiret	espace ordinaire avant espace ordinaire après	xx – xx
Perluète	espace ordinaire avant et après	&

## Acronymes et marques de commerce

Les acronymes sont utilisés uniquement s'ils doivent être repris fréquemment. Ils sont définis lors de la première utilisation, afin d'éviter toute interprétation équivoque. Leur usage est déconseillé dans les titres et sous-titres.

Les marques de commerce sont des noms propres et s'écrivent avec une majuscule, mais la majuscule et le sigle ® tombent lorsque les termes sont utilisés dans leur sens générique ou que la marque est devenue un nom commun. Par exemple, **on aura : Aspirin® et Azantac®, mais aspirine, ranitidine, frigidaire, kleenex.**

## Taxonomie et toponymie

En nomenclature taxonomique, les noms de classe, ordre, famille et genre prennent une majuscule. Le nom d'espèce est toujours avec une minuscule, y compris pour un nom propre, sauf en français, où il conserve sa majuscule. On aura par exemple :

- *Cypripedium* [genre] *parviflorum* [espèce] var. *planipetalum* [variété];
- l'Orme d'Amérique, *Ulmus americana*.

Tous les toponymes géographiques utilisés dans le texte doivent se retrouver sur une carte de localisation sauf si le lieu nommé est très connu (ex. : Montréal).

<sup>2</sup> Voir Termium : <http://goo.gl/pg3stU>

## ANNEXE III

### RÈGLES SPÉCIFIQUES ET EXEMPLES

<b>Monographies</b>	
Définition	Une monographie est une publication complète, non périodique, qui peut toutefois se présenter en un ou plusieurs volumes (livre, rapport, etc.).
Modèle EndNote	<i>Book</i>
Exemple	Soutter M, Mermoud A, & Musy A (2007) <i>Ingénierie des eaux et du sol : processus et aménagements</i> . Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne. 294 p.

<b>Ouvrages collectifs</b>	
Modèle EndNote	<i>Edited Books</i>
Exemple	Ouellette FR, Joyal R & Hurtubise R (Édit.) (2005) <i>Familles en mouvance : Quels enjeux éthiques?</i> Presses de l'Université Laval, Québec. 399 p.

<b>Chapitres de monographies</b>	
Définition	Les chapitres d'une même monographie sont traités comme des entrées différentes.
Modèle EndNote	<i>Book Section</i>
Exemple	Bertrand-Krajewski JL, Fletcher TD & Mitchell VG (2007) Spatial and temporal scale considerations. <i>Data requirements for integrated urban water management</i> , (Urban Water Series - UNESCO-IHP: 1), Fletcher TD & Deletic A (Édit.) CRC Press, Boca Raton. p 45-64.

<b>Communications dans des colloques</b>	
Modèle EndNote	<i>Conference Proceedings</i>
Exemple	Zarifi K, Abuthinien M, Ghrayeb A, & Affes S (2009) Relay selection schemes for uniformly distributed wireless sensor networks. <i>IEEE Wireless Communications and Networking Conference, WCNC</i> , (Budapest, 5 - 8 Avril 2009), Article #4917942.

<b>Articles de périodiques</b>	
Note	Le titre des périodiques s'écrit en abréviations. Consulter les listes d'abréviations normalisées au besoin : <a href="http://www.cas.org/content/references/corejournals">http://www.cas.org/content/references/corejournals</a> ou <a href="http://goo.gl/vYrPc3">http://goo.gl/vYrPc3</a>
Modèle EndNote	<i>Journal article</i>
Exemple	Ben Rebah F, Prevost D, Yezza A, & Tyagi RD (2007) Agro-industrial waste materials and wastewater sludge for rhizobial inoculant production: A review. <i>Bioresour. Technol.</i> 98(18):3535-3546.

<b>Mémoires et thèses</b>	
Modèle EndNote	<i>Thesis</i>
Exemple	Aubert M (2009) <i>La datation par les séries de l'uranium en archéologie : Nouvelles applications à la datation de l'art rupestre et des fossiles humains</i> . Thèse de doctorat en Sciences de la Terre (Université du Québec. Institut national de la recherche scientifique, Québec). 170 p.

<b>Brevets</b>	
Modèle EndNote	<i>Patents</i>
Exemple	Cisneros I (2009) <i>Method for extracting oil from plant material</i> . Brevet 7,507,869 (USA) Attribué le 24 mars 2009.

<b>Documents et rapports officiels</b>	
Définition	Un document officiel émane d'un gouvernement ou d'un organisme international, sans auteur individuel clairement établi. On remplace donc celui-ci par le nom du palier de gouvernement responsable, suivi du nom du ministère ou de la division administrative, ou par le nom de l'organisme, suivi du nom de la division administrative, s'il y a lieu. Pour simplifier, on peut utiliser l'acronyme si celui-ci est bien connu dans le milieu
Modèle EndNote	<i>Book</i>
Exemple 1	Montréal. Service de l'environnement (2003) <i>Plan d'action vert pour le Vieux-Montréal</i> . Ville de Montréal, Montréal, 64 p
Exemple 2	Nations Unies. Programme des Nations Unies pour l'environnement (2009) <i>Mongolia Assessment Report on Climate Change 2009</i> . Nations Unies, New York. 228 p : <a href="http://www.unep.org/pdf/MARCC2009_BOOK.pdf">http://www.unep.org/pdf/MARCC2009_BOOK.pdf</a> (Visité le 28 mai 2010)
Exemple 3	US EPA (2013) <i>Projected Emission Reductions Overstated and Buy American Requirements Not Met Under EPA Award to the Tennessee Department of Transportation</i> , Report No. 13-R-0321. US Environmental Protection Agency, Washington

<b>Articles de quotidien</b>	
Note	La date de publication doit comprendre la journée et le mois
Modèle EndNote	<i>Newspaper Article</i>
Exemple	Lemieux LG (2004) La Société du 400 <sup>e</sup> , l'INRS et la CCNQ publieront un livre sur Québec et sa région. <i>Le Soleil</i> (Québec), La Capitale et ses régions, 8 janvier 2004, p A10

<b>Pages Web et autres ressources en ligne (ensemble de données, etc.)</b>	
Définition	Si la date de publication n'est pas mentionnée clairement, on utilise : 1) la date du copyright OU 2) la date de la dernière mise à jour, OU, en dernier recours, 3) la date de consultation de la page.  Si le titre de la page web est mal défini, on utilise ce qui ressemble le plus clairement au titre dans le corps de la page.
Modèle EndNote	<i>Web page</i>
Exemple 1	Environnement Canada (2007) <i>Trichloroethylene - Fiche toxicologique</i> . Environnement Canada, Département des eaux intérieures et des écosystèmes aquatiques, Ottawa), <a href="http://www.ec.gc.ca/dee/toxihelp/26374.php">http://www.ec.gc.ca/dee/toxihelp/26374.php</a> (Visité le 13 novembre 2008)
Exemple 2	US NOAA (2014) <i>NOAA predicts near-normal or below-normal 2014 Atlantic hurricane season</i> . National Oceanic and Atmospheric Administration, Washington, DC. <a href="http://goo.gl/tPrQQc">http://goo.gl/tPrQQc</a> (Visité le 2 juillet 2014)

<b>Cartes et photos aériennes</b>	
Note	Mentionner l'échelle et le numéro de série si disponibles.
Modèle EndNote	<i>Map</i>
Exemple	Wanless RK (1971) <i>Carte d'âges isotopiques du Canada</i> . Natural Resources Canada / Ressources naturelles Canada, Ottawa, (1:5000000)

<b>Matériel audiovisuel</b>	
Note	Mentionner le type de support (DVD, etc.) et la durée
Modèle EndNote	<i>Audiovisual material</i>
Exemple	Monderie R & Desjardins R (1999) <i>L'Erreur boréale</i> . Office national du film du Canada, Montréal., DVD 55 min.